

En quoi consiste le travail de représentation ? Préparer les jeunes à leurs tâches au sein du comité des élèves

Vanessa Reinsch

Les membres du comité des élèves représentent les élèves dans les différents organes d'une école ainsi qu'au niveau régional ou national. Les jeunes y rencontrent des représentant·e-s de la direction de l'école, des enseignant·e-s, des parents ou des responsables politiques avec qui ils-elles peuvent discuter sur un pied d'égalité et collaborer. Tout cela nécessite une préparation. Les deux exercices présentés ici peuvent s'avérer utiles à cet égard.

Une personne neutre, qui fait souvent partie du personnel scolaire, accompagne en règle générale les comités des élèves. Les accompagnateur·trice·s du comité des élèves sont des personnes de confiance qui prodiguent des conseils sans influencer à leur gré le travail de cet organe. Après les élections, ils-elles soutiennent les élèves lors de la constitution de l'équipe, encadrent l'organe de représentation pendant l'année scolaire et contribuent à résoudre les conflits.

Entre paix dans le monde et tournoi de football – fixer des objectifs et explorer les limites

Entre autres, les accompagnateur·trice·s doivent aider les jeunes à comprendre qu'ils-elles ont le droit à l'erreur et qu'on ne peut pas tout imposer par la force. Les élèves comprennent très tôt qu'il n'existe pas toujours de consensus sur la représentation des intérêts. La direction de l'école poursuit en partie d'autres intérêts ou n'est

tout simplement pas habituée à ce que les élèves soient également impliqué·e·s. Il est donc important, surtout au début, de réfléchir avec les jeunes sur leur rôle, ainsi que sur les possibilités et les limites de la représentation.

La ressource [↕ Exercice de prise de position: en quoi consiste le travail du comité des élèves ?](#) se penche sur les droits et les obligations du comité des élèves. Quelles tâches un comité des élèves assume-t-il et quelles tâches ne lui incombent pas ? Les élèves doivent prendre position par rapport à différentes affirmations, par exemple « Le comité des élèves est l'interlocuteur direct des délégué·e·s des différentes classes » ou « Dans une école, le comité des élèves est uniquement responsable de l'organisation des festivités (par exemple, la fête de fin d'année) ». Chaque déclaration peut faire l'objet d'une discussion. Vous avez donc la possibilité de clarifier des questions en rapport avec les droits et les obligations,

LE CONSEIL D'ÉDUCATION

Au Luxembourg, l'organe de représentation des élèves le plus important est le conseil d'éducation, une sorte de conseil d'administration de l'école. Le conseil d'éducation se réunit généralement une fois par trimestre. L'organe est composé de deux représentant·e·s de la direction de l'école, du personnel scolaire, des parents et du comité des élèves. C'est ici que les questions et décisions importantes relatives à l'école, telles que le budget annuel de l'école, sont discutées et votées. Lors des réunions du conseil d'éducation, le comité des élèves en tant que tel a la possibilité d'influencer la prise de décision dans l'intérêt des élèves.



Dans un jeu de rôle, les membres du comité des élèves s'entraînent à gérer des situations typiques qu'ils-elles rencontrent dans le cadre de leur travail.

mais aussi d'identifier et de passer en revue les attentes et les objectifs.

La ressource **📄 Exercices de simulation : Comment réagissez-vous dans certaines situations ?** porte sur des situations que les membres du comité des élèves peuvent vivre et auxquelles ils-elles n'ont jamais été confronté-e-s auparavant. Afin de pouvoir réagir et agir plus efficacement dans ces moments-là, les exercices de simulation constituent un bon moyen d'envisager différentes options, d'exercer son propre comportement et aussi d'y réfléchir. Cette ressource dépeint des situations typiques, telles que les désaccords au sein de l'organe, le manque de coopération d'une direction d'école, des membres qui n'assument pas leurs tâches, etc. L'important à ce stade, c'est l'analyse consciente du vécu dans la métaréflexion.

Les premières expériences de représentation marquent généralement les élèves et les aident à faire des apprentissages qui

leur serviront également plus tard dans la vie. Si le travail est agréable et que les résultats sont visibles, il est très probable que les élèves auront plaisir à poursuivre leur engagement, même à l'issue de leur scolarité.



Vanessa Reinsch

Vanessa Reinsch a fait des études de pédagogie sociale et de théologie protestante à l'Université de Dortmund pour devenir enseignante. Elle travaille au Zentrum fir politesch Bildung.

CNEL

La Conférence Nationale des Élèves du Luxembourg (CNEL) est la représentation des élèves au niveau national. Chaque établissement scolaire luxembourgeois envoie deux représentant-e-s à la représentation nationale des élèves, qui est donc un important porte-parole pour les élèves du pays. La CNEL organise divers événements pour préparer les membres de comités d'élèves à leurs tâches, renforcer les compétences sociales et méthodologiques, préparer des discussions, effectuer un travail de sensibilisation, nouer des contacts, échanger des idées et développer des projets communs. En outre, elle offre aux jeunes une aide concrète pour mettre en œuvre leurs propres idées. Vous trouverez des informations complémentaires sur le site www.cnel.lu.

CONTACT



Claire Henzig

Chargée de mission « CNEL – Conférence Nationale des Élèves du Luxembourg »
Jugendrot - CGJL asbl.
Email : claire@jugendrot.lu

87, route de Thionville
L-2611 Luxembourg
Tel: +352 40 60 90-333
Fax: +352 40 60 90-341

MATÉRIEL PRATIQUE

Exercice de prise de position : en quoi consiste le travail de représentation ?



mateneen | La représentation des élèves | Matériel pratique | Exercice de prise de position : en quoi consiste le travail de représentation ?

EXERCICE DE PRISE DE POSITION : EN QUOI CONSISTE LE TRAVAIL DE REPRÉSENTATION ?

L'objectif ici est d'examiner les droits et les obligations du comité des élèves. Quelles tâches un comité des élèves assure-t-il et quelles tâches ne lui incombent pas ? Les élèves se trouvent dans une pièce où ils-elles peuvent se déplacer librement. Un écriteau portant l'inscription « Oui » et un autre l'inscription « Non » ont été accrochés à deux murs situés face à face. Le meneur de jeu lit les déclarations ci-dessous. Après chaque déclaration, les élèves sont invité-e-s à se placer à l'endroit correspondant pour montrer s'ils-si elles sont d'accord ou non avec la déclaration en question. Alternativement, le centre de la pièce peut correspondre à la déclaration « Je ne sais pas ». Chaque déclaration peut donner lieu à une discussion. Après chaque prise de position, les jeunes expriment leur opinion.

- 1 Le comité des élèves est l'organe élu de représentation des élèves dans une école.
- 2 Le comité des élèves est l'interlocuteur direct des délégué-e-s des différentes classes.
- 3 Dans une école, le comité des élèves est uniquement responsable de l'organisation de festivités (par exemple, la fête de l'école).
- 4 Au sein du comité des élèves, les élèves se répartissent différents rôles (président-e, etc.).
- 5 Le comité des élèves ne fait que ce que la direction de l'école décide.
- 6 Le comité des élèves représente les intérêts et les souhaits des élèves, par exemple au sein de la direction de l'école.
- 7 Seul-e-s les délégué-e-s de classe peuvent contacter le comité des élèves.
- 8 Les élèves de l'ensemble des comités des élèves sont également représenté-e-s au sein de la Conférence Nationale des Élèves du Luxembourg (CNEL).
- 9 Le comité des élèves est représenté dans différents organes d'une école et y dispose également d'un droit de vote.
- 10 La direction de l'école a le droit d'exclure un-e élève du comité des élèves, par exemple s'il-si elle s'est fait remarquer par un comportement inadéquat tout au long de l'année.
- 11 Les membres du comité des élèves prennent leurs décisions à leur guise.
- 12 En se chargeant de la représentation des intérêts, le comité des élèves défend les attentes, les idées, les souhaits et les critiques des élèves auprès des instances appropriées et s'exprime, par exemple, dans les organes compétents.
- 13 Le comité des élèves devrait approuver toutes les idées de la direction de l'école et communiquer les décisions prises aux élèves.

© Universität Trier | Zentrum für politisch Bildung | Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse



La version complète est disponible sur www.mateneen.eu